Visite annuelle des placettes

La majorité des protocoles de l'Observatoire Orchamp ne sont pas réalisés annuellement, néanmoins afin de **documenter correctement les perturbations occasionnelles,** il est important de réaliser un passage annuel, de préférence à l'automne. Ce passage sera également l'occasion de récupérer les données climatiques et de faire un état des lieux de l'état des marquages.

Pour simplifier les **procédures de gestion des capteurs de température de sub-surface du sol**, les partenaires locaux ne sont pas en charge de relever les données, ni de changer les piles des capteurs.

Un simple remplacement d'un capteur par un autre doit être réalisé sur le terrain (idéalement une fois par an et au maximum une fois tous les deux ans). Une fois les capteurs centralisés au LECA, les données récoltées sont déversées dans la base de données et accessibles à l'ensemble des partenaires du projet.

HOBO Pendant temp

high/low (rouge/bleu):
Alarmes de températures limites paramétrables

ok (vert)
- 1 clignotement toutes les 8 sec. = en attente d'un départ différé
- 1 clignotement toutes les 4 sec. = enregistrement en cours

IMPORTANT : Si vous n'avez pas de capteurs d'avance en votre possession, **pensez à anticiper votre demande auprès du LECA afin de recevoir des capteurs paramétrés pour la tournée automnale de contrôle** (1 capteur par placette)

Paramétrage des capteurs de température

Matériel nécessaire :

- Un ordinateur avec le logiciel HOBOware. Disponible au téléchargement à l'adresse suivante : www.onsetcomp.com/hoboware-free-download
- Un coupleur HOBO

⚠ L'ordinateur doit être réglé en heure UTC ⚠

a. Ouvrir le logiciel HOBOware

b. Aller dans « Périphérique » puis « Lancer »

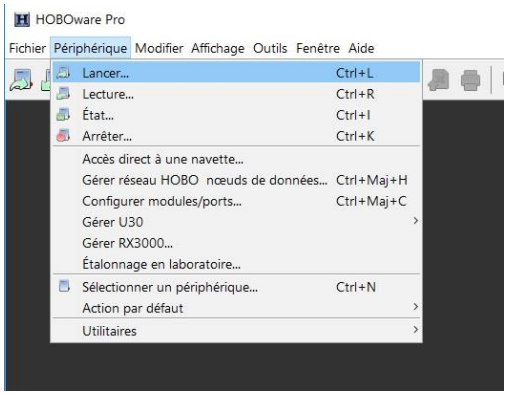

c.

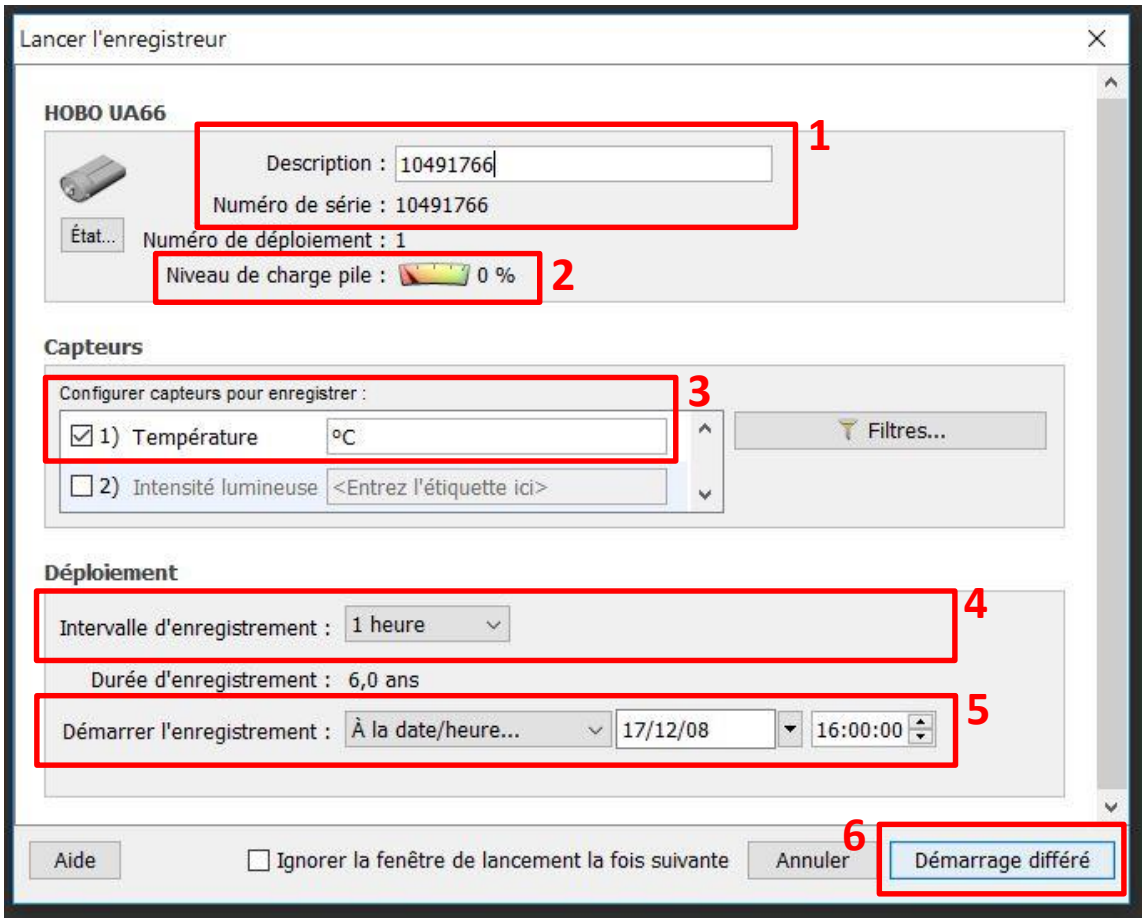

1. Vérifier que la description du capteur correspond à son numéro de série.
2. Vérifier la charge de la pile : pour plus de sécurité, changer les piles quand la charge est inférieure à 95%.
3. Cocher la case « Température » et renseigner l'unité.
4. Renseigner l'intervalle d'enregistrement (toutes les heures dans notre cas).
5. Paramétrer l'heure de démarrage de l'enregistrement. Ici nous l'avons paramétré pour un démarrage le 17/12/1018 à 16h00 UTC (Pour rappel, le HOBO se met à l'heure du PC, d'où l'importance d'avoir l'heure du PC paramétrée Temps Universel Coordonné).
6. Cliquer sur « Démarrage différé ».
7. Vérifier que le HOBO clignote en vert.

Préalables au terrain

Matériel nécessaire :

- **GPS** avec informations sur les placettes
- **Constat photo** des placettes existantes
- **Fiches de terrain** *'Suivi annuel des placettes'* 1 par placette
- Capteurs de température 1 par placette
- Fil de fer plastifié Ø > 1mm
- Pince universelle (=pince coupante + pince à bec)
- Pelle à main pour faciliter la mise en place des capteurs ou couteau
- Appareil photo
- Triple-décamètre pour faciliter la localisation des différents marquages
- Grilles de raclage supplémentaires pour les milieux particuliers

Matériel facultatif :

- Piquet de bois (traité classe 4 de préférence) ; au maximum 1 par placette
- Massette

Il est important de vérifier que le capteur est paramétré = 1 clignotement toutes les 4 sec du voyant vert 'OK'

Sur le terrain

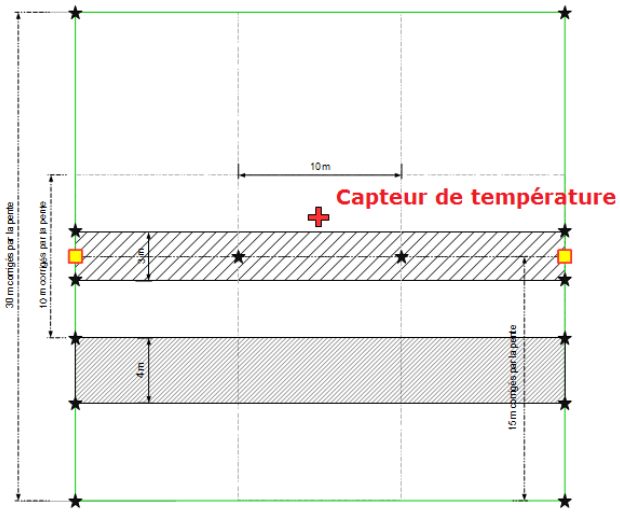

➢ Changement des capteurs de température

- **Localiser le piquet en bois**

Le capteur de température est localisé au milieu de la placette en dessus de la parcelle flore, pour le retrouver il faut localiser le piquet en bois.

Le fil de fer est situé à la base du piquet

- Déterrer le fil sur toute la longueur
- Le capteur est disposé à quelques dizaines de cm du piquet

- **Relever les numéros de série des 2 capteurs et la date du jour**

Cette opération est obligatoire pour réattribuer les données à la bonne placette !
CF. fiche de terrain de suivi annuel des placettes au bas du document.

- **Replacer le nouveau capteur**

Le capteur sera repositionné

- à 10 cm de profondeur (pour ce faire, vous aurez besoin d'un couteau ou d'une pelle pour faire une incision dans le sol sans déstructurer la végétation présente au-dessus du capteur)
- à quelques dizaines de cm du piquet de bois
- horizontalement
- les voyants sur la face supérieure
- dans le même emplacement que le précédent si possible

ATTENTION à ne pas laisser de poche d'air autour du capteur et ne pas déstructurer le sol au-dessus du capteur.

Si le piquet en bois commence à s'abimer, prévoir le changement de piquet pour l'année suivante.

Pour plus de discrétion il est préférable d'enterrer légèrement le fil de fer sur toute la longueur (également autour du piquet de bois).

Suivi des perturbations

Afin de conserver une trace d'éventuels évènements de perturbations sur la placette, remplissez la fiche de terrain ci-dessous. N'hésitez pas à réaliser des photo-constats pour une meilleure compréhension des évènements.

Orchamp : Suivi annuel des placettes

A compléter par les gestionnaires de sites et agents de terrain

Site

Date de passage: ..... □ Photos

Observateurs: ..... □ Schéma annoté

Gradient: .....

Palier: .....

Marquage (cocher les éléments retrouvés)

□ Deux bornes de géomètre

- En absence d'une borne précisez laquelle, si possible : …….

□ Piquet bois et capteur de température

- Changement capteur □ Oui □ Non

→ Précisez n° de série (visible au dos du capteur) et vérifiez que le nouveau capteur clignote bien

Capteur récupéré …….…… / Nouveau capteur ……..……

Etat du piquet de bois : changement de piquet □ effectué □ à prévoir □ réalisé

□ Vérification des autres marquages

- Si effectuée, complétez le schéma du marquage en indiquant les marquages retrouvés (annexe)

Pâturage

□ Oui □ Non

□ Si possible, précisez le type de troupeau et le nombre de de bêtes :

…….…….…….

□ Intensité de raclage – sur la placette flore:

- Grille d'évaluation du niveau de prélèvement (CERPAM 2013, modifiée)

Cochez		Observations visuelles	Prélèvement herbacé	Mode de gestion
	0	**Pas de pâturage** ou pâturage non visible	0	
	1	**Traces de passage** rapide du troupeau : herbe plus ou moins couchée	< 20%	Passage
	2	**Prélèvement herbacé faible**: les meilleures espèces sont bien consommées, les herbacées dominantes sont peu consommées et couchées	21 à 40 %	Tri
	3	**Prélèvement herbacé irrégulier**: les herbacées dominantes sont consommées à l'exception de quelques refus, les espèces peu appétentes sont délaissées	41 à 60 %	Pâturage prudent
	4	**Prélèvement herbacé important**: strate herbacée bien raclée à l'exception de quelques touffes moins appétentes délaissées	61 à 80 %	Gestion
	5	**Pelouse raclée:** l'ensemble du tapis herbacé est pâturé très ras	81 à 100 %	Impact

- Uniforme sur la parcelle étendue Orchamp (900m²) □ Oui □ Non

□ Période d'utilisation du quartier : (Date de début à minima et date fin idéalement)

.....

□ Autres remarques (secteur de couchade, parc de nuit …)

Perturbations Veuillez **dessiner** l'emprise de la perturbation sur le schéma de la placette (cf. annexe) et faire un **constat photo** pour chaque perturbation

- ☐ Arbres (récemment) morts sur la placette
  - Nombre d'arbres couchés et diamètre à 1m30 de chacun
  - Espèce
  - Localisation (complétez le schéma)
- ☐ Coupe
  - Cf informations relatives aux arbres morts ci-dessus
- ☐ Labour de sanglier
- ☐ Eboulis
- ☐ Avalanche
- ☐ Piétinement
- ☐ Autre, précisez :

Localisez les perturbations sur la placette en complétant le schéma en annexe

Observations diverses

(Difficultés à retrouver la parcelle…)

N'hésitez pas à prendre des photos !

INFORMATIONS DIVERSES - Protocoles complémentaires

(Listez les suivis mis en place au cours de l'année sur la parcelle ou aux alentours, précisez la période du suivi et le type de protocoles mis en place)

Orchamp : Marquage placette

Date de passage: .....

Observateurs: .....

Gradient: .....

Palier: .....

Entourez les marquages retrouvés et localisez sur le schéma les éventuelles perturbations

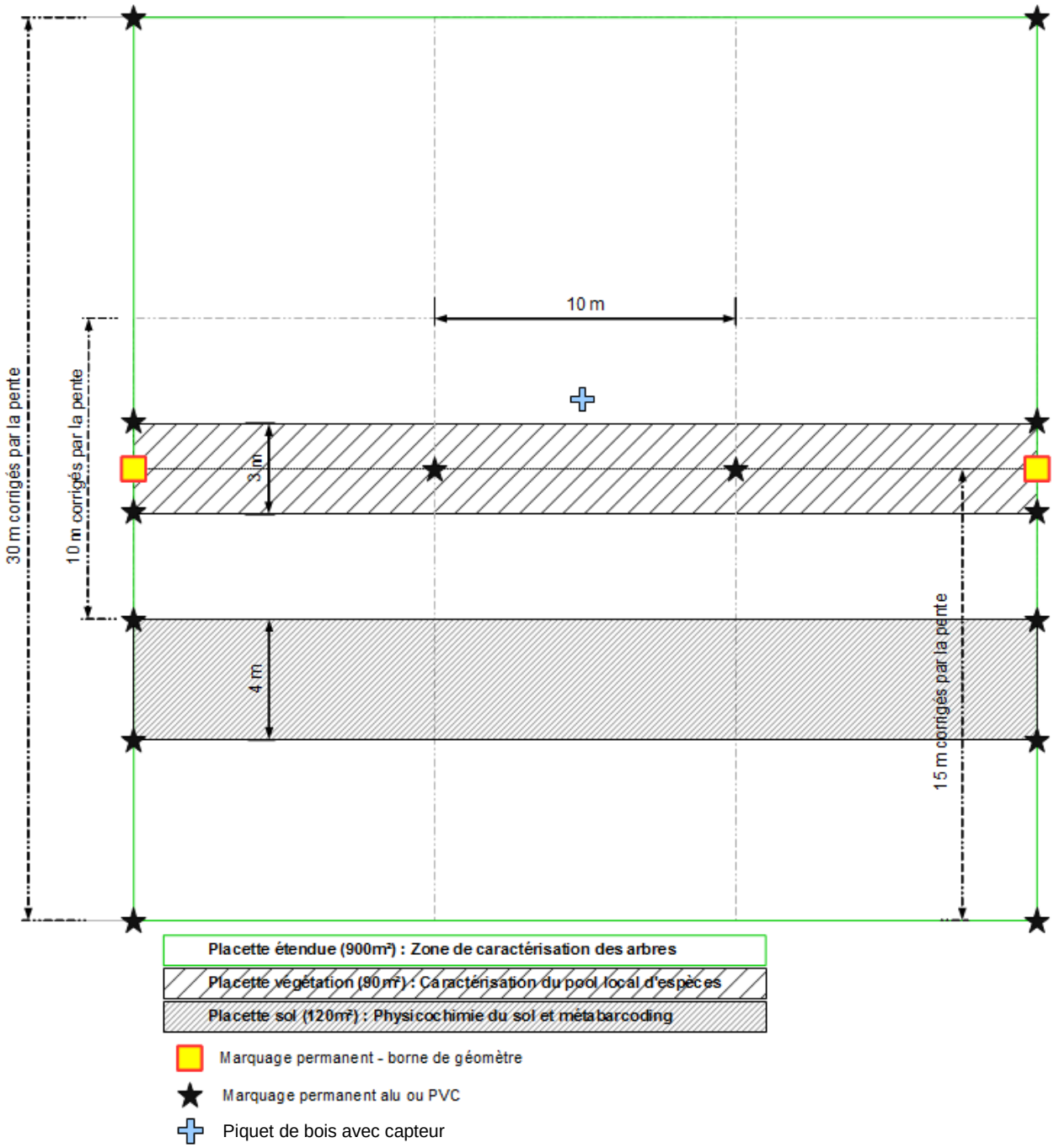

GRILLE D'EVALUATION DE LA PRESSION DE PATURAGE « GENERALE » (2013)

NOTATION	OBSERVATIONS VISUELLES	PRELEVEMENT HERBACE	MODE DE GESTION
0	**Pas de pâturage :** aucune trace de passage, absence de signes de piétinement, crottes, traces de laine...		
1	**Traces de passage rapide du troupeau :** coups de dents épars, herbe plus ou moins couchée dans faciès productif, quelques crottes présentes.	*< 20 %*	**Passage rapide**
2	**Prélèvement herbacé faible :** les bonnes espèces constituant le fin (légumineuses, bonnes graminées, autres), sont consommées irrégulièrement ; le risque de gaspillage est important (herbe couchée dans faciès productif). *Coups de dents épars sur feuillages arbustifs les plus appétents*	*20 à 40 %*	**Tri**
3	**Prélèvement herbacé irrégulier :** dans l'ensemble, le fonds pastoral est consommé ; les espèces moins appétentes sont consommées partiellement et irrégulièrement par taches ou trouées ; peu d'incursions dans les zones embroussaillées moins pénétrables (pâturage concentré sur les zones ouvertes). Le stock sur pied en sec n'est pas attaqué. *Les feuillages les plus appétents sont partiellement prélevés, pas d'impact sur les autres arbustifs consommables.*	*40 à 60 %*	**Pâturage modéré**
4	**Prélèvement herbacé important :** l'ensemble de la strate herbacée est mangé assez régulièrement ; il subsiste des touffes de refus ; exploration très partielle des plages embroussaillées moins pénétrables, qui se traduisent au fil des temps par quelques passages visibles. Pâturage régulier d'au moins 80 % de la surface accessible Le stock sur pied en sec (de l'année précédente) est peu attaqué par les ovins, plus par les bovins et les équins. *Impact visible sur arbustifs consommables.*	*60 à 80 %*	**Entretien**
5	**Pelouse raclée :** l'ensemble de la strate herbacée est très bien consommée, avec un aspect de la pelouse ras et régulier ; les refus d'espèces grossières sont rares ou inexistants ; les espèces les moins appétentes sont irrégulièrement consommées (carex toujours vert, brachypode de Phénicie). Exploration des plages embroussaillées denses et peu pénétrables (épineux) ; ouverture de passages bien marqués. Pâturage régulier de la totalité de la surface accessible Prélèvement marqué dans le stock sur pied en sec (de l'année précédente), plus complet par bovins et équins. *Impact important sur arbustifs consommables.*	*80 à 100 %*	**Impact**

Source : Garde L. (dec. 2013) Note méthodologique – Evaluation du pâturage sur parcours et alpages - CREPAM